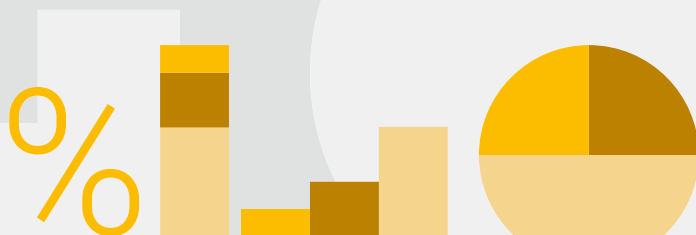


Actualités OFS



01 Population

Neuchâtel, novembre 2019

Motivations de la migration et conditions à l'arrivée: différences selon les groupes de nationalités

Pour quelles raisons certaines personnes migrent en Suisse? Quels sont leurs projets pour l'avenir? Quelles étaient leurs conditions à leur arrivée en Suisse? Y a-t-il des différences selon les nationalités des migrants?

Les causes des migrations sont multiples. D'ordre politique, économique, social ou climatique, elles sont souvent entremêlées. De ce fait, il est important de mieux connaître les causes des mouvements internationaux des populations afin de pouvoir travailler sur ces causes. Les projets que les migrants construisent pour l'avenir ont un impact sur la société d'accueil. Combien de temps prévoient-ils de rester en Suisse? Désirent-ils rentrer dans leur pays d'origine ou ont-ils pour projet de migrer dans un autre pays? Quelles sont les raisons principales pour lesquelles les migrants désirent quitter la Suisse?

Une fois arrivés en Suisse, les migrants sont confrontés aux questions d'insertion sociale et professionnelle. Tous ne bénéficient pas des mêmes conditions de départ, par exemple en matière de reconnaissance du diplôme ou compétences linguistiques. Ils rencontrent des obstacles différents dans l'accès à la formation et au marché du travail. Par le biais des résultats du module «Migration» de l'Enquête suisse sur la population

Depuis 1998, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) réalise ponctuellement des modules «Migration» se penchant sur la situation des migrants et leurs descendants. Les deux dernières récoltes des données datent de 2014 et 2017. Un nouveau module «Migration» est prévu pour 2021 (cf. annexe).

active (ESPA) de 2017 ou de 2014¹ (cf. encadré), cette publication explore les liens entre les acteurs impliqués dans le processus migratoire, en se focalisant sur les thématiques des motivations ou enjeux de la migration et des conditions des migrants à leur arrivée en Suisse. La publication se concentrera d'abord sur les raisons principales de la dernière migration, mais également sur les projets que les migrants construisent pour leur avenir. Les conditions à l'arrivée seront appréhendées sous trois angles différents: la formation et les demandes d'équivalence, l'emploi et les connaissances linguistiques.

C'est avec un focus sur les différences entre les nationalités, regroupées selon un découpage politique et géographique, que ces questions de motivations de la migration et de conditions à l'arrivée seront abordées.

1	Population selon la nationalité	2
2	Motivations et enjeux de la migration	2
3	Conditions à l'arrivée	3

¹ Lorsque les variables n'ont pas été collectées en 2017, celles de 2014 sont présentées.

Population selon la nationalité

Par définition, la population résidente permanente étrangère comprend toute personne qui vit en Suisse, mais qui ne possède pas la nationalité suisse. Elle comprend toutes les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de résidence d'une durée minimale de 12 mois ou totalisant au moins 12 mois de résidence en Suisse (livrets B/C/L/F/N ou livret DFAE, à savoir les fonctionnaires internationaux, les diplomates ainsi que les membres de leur famille). Ce concept de population résidente permanente est utilisé dans la statistique de la population et des ménages (STATPOP). Dans l'ESPA, les diplomates et fonctionnaires internationaux et les personnes dans le processus d'asile ne sont toutefois pas pris en compte.

À la fin de l'année 2017, 1,6 millions d'étrangers, nés à l'étranger et ayant 15 ans ou plus, vivaient en Suisse. Il s'agit de la population de référence dans les analyses réalisées dans cette publication. Elle représente 22% de la population résidente permanente de 15 ans ou plus. Cette proportion est le résultat des différentes vagues d'immigration, d'une politique de naturalisation restrictive ainsi que d'un fort taux de natalité et d'un taux de mortalité faible de la population étrangère. Le faible taux de mortalité s'explique principalement par les naturalisations et les retours au pays d'origine.

La majorité des étrangers nés à l'étranger de 15 ans ou plus résidant de manière permanente en Suisse provient d'Europe. Les 1 070 000 ressortissants des pays membres de l'UE-28 et AELE en composaient la principale communauté étrangère en 2017, soit 66% de l'ensemble des étrangers nés à l'étranger âgés de 15 ans ou plus. Le solde restant se composait de 544 200 ressortissants provenant principalement:

- des autres pays de l'Europe non membres de l'UE-28 et AELE, soit 263 200 personnes (16%);
- des autres pays du monde, soit 279 500 personnes (17%);
- ainsi que 1500 cas non attribuables à un pays (0,1%).

Motivations et enjeux de la migration

La partie suivante présente les raisons principales pour lesquelles les gens déclarent migrer en Suisse. Il s'agit également d'examiner si ces raisons varient en fonction de la nationalité des migrants. En deuxième lieu, les projets pour l'avenir développés par les migrants seront également abordés. Combien de temps désirent-ils rester en Suisse? Pour quelles raisons envisagent-ils de quitter la Suisse? Souhaitent-ils retourner dans leur pays d'origine ou migrer dans un autre pays? Ces résultats sont systématiquement ventilés selon la nationalité des migrants.

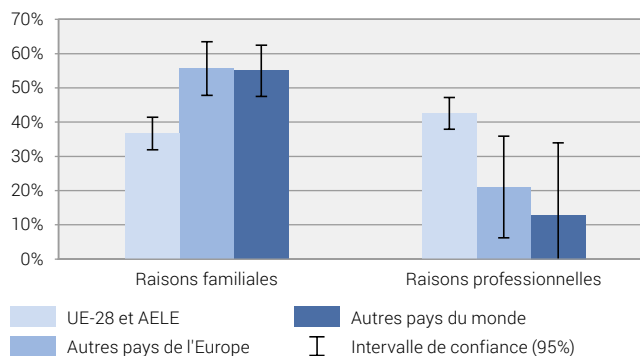
Raison principale de la migration

En 2017, parmi la population résidente permanente âgée de 15 à 74 ans née à l'étranger, 43% d'entre eux déclarent avoir immigré en Suisse pour des raisons familiales. Il s'agit de personnes ayant indiqué avoir migré en Suisse pour fonder une famille, pour accompagner ou retrouver la famille. 32% de la population susmentionnée déclare être venue en Suisse pour des raisons professionnelles. Les deux raisons suivantes les plus mentionnées sont l'asile (6%) et les études (5%). Il n'y a pas de différence significative entre ces deux dernières raisons. 12% mentionnent des autres raisons telles que la qualité du système de santé, les raisons fiscales et le réseau social en Suisse (sans lien de parenté).

Raison principale de la dernière migration en Suisse, en 2017

Selon la nationalité

G1



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module migration

© OFS 2019

Les deux motifs d'entrée en Suisse les plus mentionnés varient selon la nationalité des personnes². Les ressortissants de l'UE-28 et AELE migrent principalement en Suisse pour des raisons professionnelles (43%), alors que les autres immigrants déclarent venir en Suisse plutôt pour des raisons familiales (environ 55%).

² La population observée est de nationalité étrangère et suisse. Les résultats pour les personnes de nationalité suisse ne sont cependant pas présentés dans cette publication à l'exception de la durée de résidence en Suisse et du lieu de formation, car ils sont difficilement interprétables. Nés à l'étranger, ces personnes suisses ont, dans la plupart des cas, obtenu la nationalité suisse par naturalisation et celle-ci a certainement eu lieu après la migration.

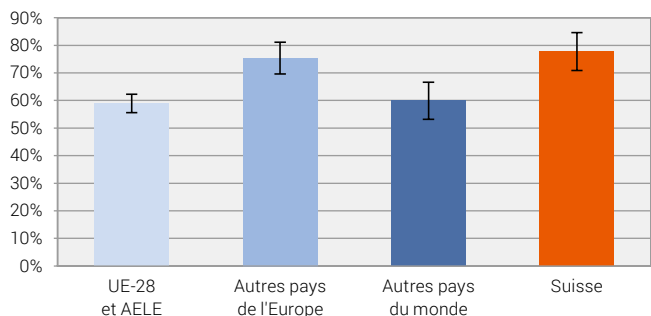
Durée du séjour

En 2017, 63% de la population résidente permanente âgée de 15 à 74 ans née à l'étranger souhaite rester en Suisse pour toujours. 10% d'entre eux ont pour projet d'y rester au moins 5 ans, alors que 3% envisagent de quitter la Suisse dans moins de 5 ans. Ces deux derniers pourcentages ne sont néanmoins pas significativement différents. 20% n'ont pas de projet pour l'avenir.

Proportion de la population ayant pour projet de rester en Suisse pour toujours, en 2017

Selon la nationalité

G2



I Intervalle de confiance (95%)

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module migration

© OFS 2019

Bien que la majorité de la population étudiée prévoit de rester en Suisse pour toujours, les personnes originaires des pays européens hors UE-28 et AELE sont significativement plus nombreuses à avoir ce projet par rapport aux personnes en provenance des autres pays du monde et des pays membres de l'UE-28 et AELE (75% contre 60% pour les deux derniers groupes). 78% des personnes nées à l'étranger qui étaient suisses au moment de l'enquête ont pour projet de rester en Suisse pour toujours. Ce taux ne diffère pas significativement de celui des ressortissants des pays européens hors UE-28 et AELE.

Retour au pays d'origine ou «onward migration»

En 2017, 56% des personnes âgées de 15 à 74 ans, nées à l'étranger et envisagant de quitter la Suisse ont pour projet de rentrer dans leur pays d'origine. Un quart d'entre elles pensent migrer dans un autre pays. Le reste n'a pas répondu. La part de personnes ayant pour intention de rentrer dans le pays d'origine ou de migrer dans un autre pays ne varie pas significativement selon la nationalité.

Raisons de quitter la Suisse

En ce qui concerne les raisons de quitter la Suisse, plusieurs sont mentionnées telles que des raisons professionnelles, des raisons familiales, la retraite, une meilleure qualité de vie, le mal du pays d'origine ou encore les études. Cependant, il n'y a pas une raison significativement plus mentionnée que les autres. Aucun lien n'est observé entre la mention de ces raisons et la nationalité des migrants.

Conditions à l'arrivée

La partie suivante se focalise sur le domaine de la formation, celui de l'emploi et des compétences linguistiques. Pour ces trois domaines, il s'agit de comprendre quelles étaient les conditions des migrants à leur arrivée. Quelle est la proportion de migrants formés à l'étranger? Ont-ils soumis des demandes d'équivalence pour leurs diplômes étrangers et, le cas échéant, ont-ils obtenu la reconnaissance de leurs titres? Parmi les migrants, quelle est la proportion arrivant en Suisse avec un contrat de travail déjà signé? Des réponses à ces questions sont fournies en distinguant la situation des migrants selon leur nationalité.

Formation et demande d'équivalence

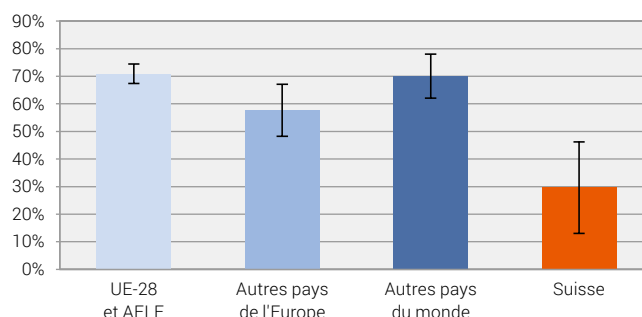
En 2017, 66% des personnes nées à l'étranger âgées de 15 à 74 ans ayant achevé une formation postobligatoire secondaire ou plus élevée ont été formées à l'étranger. Ce pourcentage est plus élevé parmi les personnes nées à l'étranger de nationalité étrangère que parmi celles de nationalité suisse: 58% chez les personnes originaires des pays européens hors UE-28 et AELE, 71% chez les ressortissants de l'UE-28 et AELE et 70% chez ceux d'autres pays du monde. Chez les Suisses nés à l'étranger, 30% ont étudié à l'étranger.

Les Suisses nés à l'étranger sont plus susceptibles d'avoir étudié en Suisse que les étrangers nés à l'étranger. Ceci s'explique par le fait que près de 100% des Suisses nés à l'étranger – en majorité des naturalisés – vivent en Suisse depuis plus de 8 ans, alors que ce taux équivalait à 60% chez les étrangers nés à l'étranger.

Proportion de la population ayant étudié à l'étranger, en 2017

Selon la nationalité

G3



I Intervalle de confiance (95%)

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module migration

© OFS 2019

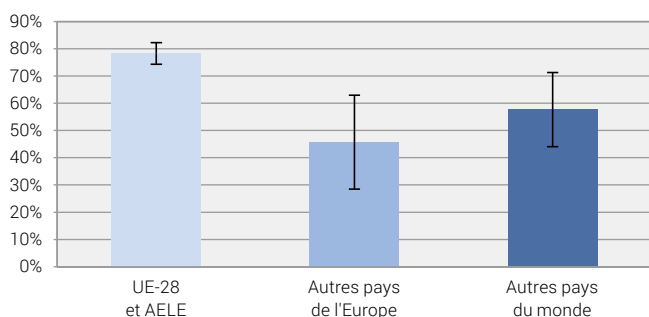
La possibilité de faire reconnaître son diplôme étranger par la Suisse est peu utilisée par les personnes nées à l'étranger et formées hors du pays: 15% font une demande d'équivalence, 83% n'en font pas. Ces taux ne varient pas significativement selon la nationalité. 68% des personnes nées à l'étranger ayant fait une demande d'équivalence déclarent l'avoir obtenue. Bien que les différences ne soient pas significatives, les personnes nées à l'étranger issues de l'UE-28 et AELE tendent davantage à l'obtenir

(75%) que celles issues d'autres pays d'Europe (55%) ou des autres pays du monde (45%). Parmi celles ayant renoncé à faire reconnaître leur diplôme, 71% estiment que cela n'est pas nécessaire pour l'exercice de leur activité et 7% que la procédure est trop complexe, trop chère ou trop longue. Les 22% restant mentionnent d'autres raisons. La différence entre ces deux derniers taux n'est pas significative d'un point de vue statistique.

Proportion de la population ayant renoncé à faire reconnaître leur diplôme après leur migration par manque de nécessité, en 2017

Selon la nationalité

G4



┆ Intervalle de confiance (95%)

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module migration

© OFS 2019

Les ressortissants de l'UE-28 et AELE déclarent significativement plus souvent avoir renoncé à faire reconnaître leur diplôme car cela n'était pas nécessaire pour l'exercice de leur fonction – 78% contre 45% et 58% parmi les personnes originaires des pays d'Europe non-membres de l'UE-28 et AELE et des autres pays du monde.

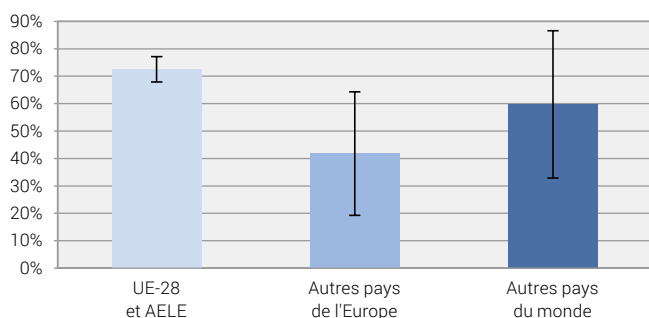
Emploi

En 2017, 68% de la population résidente permanente de 15 à 74 ans née à l'étranger et ayant migré en Suisse pour des raisons professionnelles avaient déjà trouvé un emploi avant la migration. 31% des personnes venues en Suisse pour les mêmes raisons n'avaient pas d'emploi avant leur migration.

Proportion de la population ayant trouvé un emploi avant leur migration, en 2017

Selon la nationalité

G5



┆ Intervalle de confiance (95%)

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module migration

© OFS 2019

Des différences sont également observées selon la nationalité: 73% des ressortissants de l'UE-28 et AELE arrivent en Suisse avec un contrat de travail, contre 42% des ressortissants des pays européens non-membres de l'UE-28 et AELE et 60% des ressortissants du reste du monde. Les différences entre les ressortissants de l'UE-28 et AELE et ceux d'autres pays du monde ne sont néanmoins pas significatives.

Près de 70% des personnes n'ayant pas trouvé un emploi avant leur migration en ont obtenu un moins de six mois après leur arrivée en Suisse. Le temps pour trouver un emploi après la migration ne varie pas significativement selon la nationalité.

Connaissances linguistiques

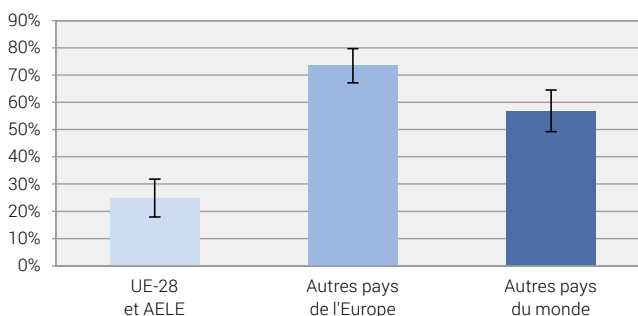
Les connaissances linguistiques ont une influence sur les activités que vont exercer les migrants, notamment sur le marché du travail et sur le processus d'intégration dans la société. La maîtrise d'une langue nationale est à la fois une condition essentielle et le résultat d'une intégration réussie.

En 2017, 60% de la population résidente permanente âgée de 15 à 74 ans ayant immigré en Suisse après l'âge de 4 ans avaient des connaissances orales d'une langue nationale avant l'arrivée dans le pays.³

Proportion de la population n'ayant pas de connaissances orales d'une langue nationale avant leur migration, en 2017

Selon la nationalité

G6



┆ Intervalle de confiance (95%)

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module migration

© OFS 2019

Les ressortissants des pays d'Europe non-membres de l'UE-28 et AELE étaient les plus nombreux à ne pas avoir des connaissances orales d'une langue nationale avant leur arrivée en Suisse (73%), suivis des personnes originaires d'autres pays du monde (57%) et de celles des pays de l'UE-28 et AELE (25%).

En 2014⁴, près de la moitié de la population résidente permanente âgée entre 15 et 74 ayant immigré en Suisse avait suivi un cours de langue après l'arrivée. 38% d'entre eux n'avaient pas suivi de cours en l'absence de nécessité. 13% n'avaient pas suivi de cours de langue pour d'autres raisons.

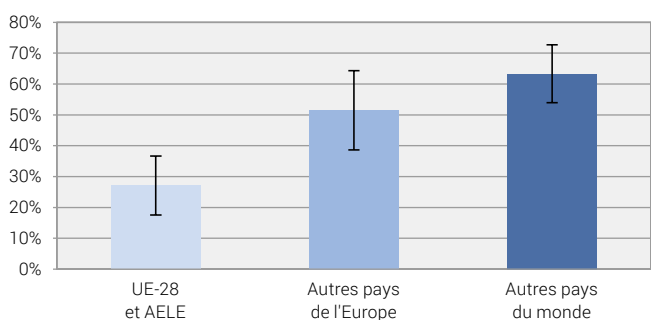
³ Il ne s'agit pas forcément de la même langue que celle parlée dans le canton de résidence.

⁴ Cette variable n'est pas disponible en 2017.

Proportion de la population ayant suivi un cours de langue après leur migration, en 2014

Selon la nationalité

G7



┌ Intervalle de confiance (95%)

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module migration

© OFS 2019

Les ressortissants des pays de l'UE-28 et AELE sont ceux qui ont le moins souvent suivi un cours de langue après leur arrivée en Suisse (27%), suivis des personnes en provenance d'autres pays d'Europe (52%) et d'autres pays du monde (63%). La différence entre les deux derniers groupes n'est cependant pas significative.

En résumé

Les personnes déclarent avoir migré en Suisse principalement pour des raisons familiales ou professionnelles. Comme démontré, ces raisons varient en fonction de la nationalité des migrants. Bénéficiant de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes (ALCP) entre la Suisse et l'Union Européenne (UE), les ressortissants des états membres de l'UE-28 et AELE migrent principalement pour des raisons professionnelles, alors que la migration dans le cadre de regroupement familial est plus fréquente dans les autres groupes de nationalité. Les personnes nées à l'étranger vivant en Suisse envisagent principalement la migration comme quelque chose de permanent. Près de deux tiers pensent de rester en Suisse pour toujours. Ce sont les personnes originaires des pays européens hors de l'UE-28 et AELE qui mentionnent ce projet le plus fréquemment. Parmi les personnes envisageant de quitter la Suisse, la majorité prévoient de rentrer dans leur pays d'origine, quelle que soit leur nationalité.

En matière de conditions à l'arrivée relatives à la formation ou à l'emploi, la situation des migrants tend, selon les indicateurs, à varier en fonction de leur nationalité. Si la plupart des personnes nées à l'étranger de 15 à 74 ans ont été formées à l'étranger, peu ont fait une demande d'équivalence en vue de la reconnaissance de leur titre en Suisse. Alors que ce sont avant tout les ressortissants de l'UE-28 et AELE et ceux d'autres pays du monde qui déclarent avoir été formés hors de la Suisse, la proportion entreprenant une procédure de demande d'équivalence ne varie pas selon la nationalité. Parmi les migrants ayant renoncé à faire reconnaître leur diplôme, la plupart estiment que cela n'est pas nécessaire à l'exercice de leur activité professionnelle dans le pays d'accueil. Ce sont d'abord les ressortissants de l'UE-28 et AELE qui évoquent l'absence de besoin de faire reconnaître leur titre. En effet, suite aux accords bilatéraux qui ont été conclus entre la Suisse et l'UE, le système européen de reconnaissance

des qualifications professionnelles est également valable dans le cadre des relations entre la Suisse et les Etats membres de l'UE et AELE.⁵ Deux-tiers des migrants de 15 à 74 ans venus en Suisse pour des raisons professionnelles avaient déjà trouvé un emploi avant leur migration, témoignant de conditions de départ favorables à une intégration rapide, voire directe, sur le marché du travail. Il s'agit avant tout des ressortissants de l'UE-28 et AELE ainsi que des ressortissants des pays hors de l'Europe qui arrivent avec un contrat de travail. Près de deux tiers des personnes ayant immigré en Suisse avaient des connaissances orales d'une langue nationale avant leur arrivée. Les ressortissants des pays membres de l'UE-28 et AELE étaient les plus nombreux à posséder ce type de connaissance. Ils sont d'ailleurs moins nombreux à avoir suivi un cours de langue après leur arrivée en Suisse.

⁵ annexe III de l'Accord sur la libre circulation des personnes

Annexes

Mobilité et migration – Module de l'enquête suisse sur la population active (ESPA)

Le module mobilité et migration fournit des données sur la situation et l'histoire des populations issues de la migration. Les questions ne se réfèrent pas uniquement à la personne cible ou la personne migrante, mais également à son/sa conjoint/e, ses enfants et ses parents. Le bloc de questions sur la mobilité et la migration est intégré tous les trois à cinq ans dans le cadre de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Le lien avec les données standard de l'ESPA donne des informations sur la population issue de la migration dans le marché du travail et le système de formation et sur son intégration structurelle dans la société suisse.

Disponible depuis

1998

Univers de base et unités d'enquête

Population résidante permanente âgée de 15 ans et plus

Principaux caractères relevés

Pays de naissance
Nationalité à la naissance
Demande de naturalisation
Education et scolarité en Suisse
Compétences linguistiques et cours de langue
Nationalité de l'époux/se avant le mariage
Pays de naissance des parents
Niveau de formation des parents
Raisons de la migration
Pratiques transnationales
Durée du séjour en Suisse et projets

Méthodologie

Enquête par échantillonnage auprès des personnes. Les adresses sont tirées au sort aléatoirement dans le registre d'échantillonnage de l'OFS. Ce dernier s'appuie principalement sur les registres officiels des habitants des cantons et communes. Depuis 2003, l'échantillon de l'ESPA est complété par un échantillon d'étrangers. Cet échantillon était tiré dans le système d'information central sur la migration (SYMIC) jusqu'au 1^{er} trimestre 2014. Depuis le 2^e trimestre 2014, il est également tiré dans le registre d'échantillonnage de l'OFS.

Degré de régionalisation

Suisse et grandes régions NUTS 2

Périodicité

Tous les 3 à 5 ans

Période de référence

Deuxième trimestre (avril – juin)

Révisions

2001, 2003, 2008, 2014, 2017

Organisation

OFS en collaboration avec LINK Marketing Services

Florence Bartosik et Marion Aeberli

+41 58 463 67 11

Info.dem@bfs.admin.ch

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Centre d'information Section Démographie et migration, tél. 058 463 67 11
Rédaction:	Marion Aeberli, OFS; Florence Bartosik, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	01 Population
Langue du texte original:	français
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch , tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2019 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	1909-1901